



**DEPOT DU ROLE D'ÉVALUATION TRIENNAL
2025-2026-2027
(ARTICLES 73, 74 ET 75 DE LA LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE)**

Avis public est, par la présente, DONNÉ conformément aux articles 73, 74 et 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, par les soussignés ci-dessous mentionnés :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2025-2026-2027 a été déposé le 16 septembre 2024 au bureau de la municipalité de Belcourt, situé au 219 rue Communautaire, ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance, selon l'horaire régulier .

QUE toute personne désireuse de demander une révision administrative prévue par la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* à l'égard du rôle d'évaluation foncière :

- DOIT le faire avant la date la plus tardive des échéances, soit **avant le 1^{er} mai 2025** ou **avant le soixante et unième jour suivant l'expédition de l'avis d'évaluation** (sauf pour les immeubles du rôle d'évaluation foncière évalués à 1 000 000 \$ ou plus pour lesquels ce délai est de 120 jours si l'expédition de l'avis d'évaluation est postérieur au 31 décembre précédant la première année d'application du rôle).

et DOIT également :

- Remplir, selon le cas, le formulaire intitulé «Demande de révision du rôle d'évaluation foncière» disponible au bureau de l'organisme responsable de l'évaluation (OMRÉ) à l'adresse :

MRC de La Vallée-de-l'Or
42, place Hammond
Val-d'Or (Québec)
J9P 3A9

- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ OU l'envoyer par courrier recommandé. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.
- Joindre au formulaire la somme d'argent déterminée par le règlement de l'OMRÉ aux fins de révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée, soit : le règlement numéro 156-08-97 de la MRC de La Vallée-de-l'Or, disponible au bureau de la MRC de La Vallée-de-l'Or au 42, *place Hammond* à *Val-d'Or*.

Donné à Belcourt, le 17 septembre 2024

Nathalie Lizotte,
Directrice générale et greffière-trésorière